Volée 11 | Programme 2025-26
Mesure sur 10 mois, dès octobre 2025

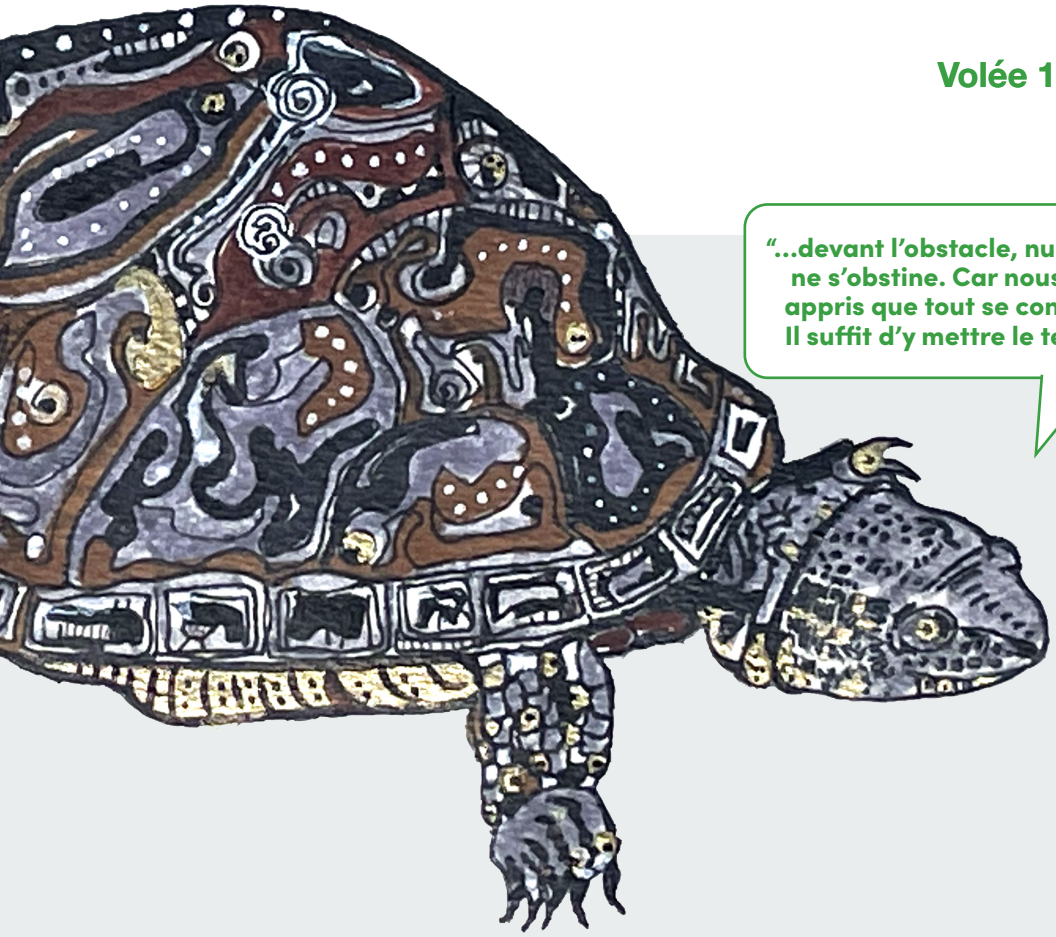

quelle mesure pour votre projet professionnel ?

du temps pour s'orienter, construire et progresser

certis

(ré)orientation, transition et (ré)insertion professionnelle

www.certis-geneve.ch

Volée 11 | Programme 2025-26
Mesure sur 10 mois, dès octobre 2025

Public cible

Les prestations de CERTIS s'adressent à TOUS*.

Bénéficiaires ASOC, Point Jeunes et AMIG dotés ou non d'un projet

Une volée annuelle qui démarre en octobre | Places limitées
Modalités d'inscription : veuillez vous adresser à votre référent HG

Bénéficiaires ASOC, Point Jeunes et AMIG, avec ou sans projet professionnel clair (cible métier ou de formation), qualification professionnelle ou expérience professionnelle reconnue en Suisse, nécessitant orientation professionnelle, conseils et accompagnement personnalisés pour clarifier et valider un projet professionnel et être accompagné dans toutes les étapes permettant de sécuriser le projet et en assurer sa mise en place concrète.

Prérequis

Adhésion, engagement et disponibilité

1. Il est essentiel de voir du sens dans la démarche (pleine adhésion du bénéficiaire), être disponible et se sentir prêt à s'engager sur toute la durée du programme (octobre à juillet).
2. Être prêt, si l'évaluation des besoins le confirme, à engager des actions (ex : cours de remise à niveau, stages, ADR) qui auront pour objectif de consolider les acquis (connaissances scolaires ou compétences métier) ou de combler des lacunes susceptibles d'entraver la construction optimale du projet professionnel.
3. Disponibilité hebdomadaire de 8h (en moyenne) requise. L'engagement hebdomadaire (présence et disponibilité horaire) à consentir pendant la mesure peut varier considérablement en fonction du projet défini, des besoins des bénéficiaires et des actions nécessaires à la mise en place des projets individuels (ex. cours et/ou stages en parallèle à la participation à la mesure).
4. Niveau de français oral minimum exigé: B1 confirmé (pour l'écrit un niveau A2 confirmé est suffisant).

Modalités d'accompagnement

Accompagnement individuel et personnalisé soutenu et souple (au rythme de la personne), complété par des ateliers thématiques en petits groupes et des activités connexes (sport, nature, mieux-être) pendant toute la durée du programme pour favoriser la remobilisation (physique et psychique), la reprise de confiance en soi et l'engagement personnel dans la construction de son projet professionnel.

Programme sur 10 mois

Évaluer et accompagner vers la qualification professionnelle

Approche:

- Sur mesure & Multiaxiale
- Individuelle & Collective

Du temps

pour y voir plus clair

Evaluation globale et diagnostic

- Trajectoires de vie, scolaire, professionnelle
- Vérification des acquis et bilan de compétences
- Bilan psychosocial et santé
- Vérification des intérêts et orientation professionnelle
- Positionnement et plan de formation

"Pour la 1ère fois dans ma vie, de la confiance en moi." – Julian**

*Pour les personnes ne bénéficiant pas d'un soutien financier de l'Hospice général, veuillez vous adresser directement à CERTIS.

www.certis-geneve.ch

certis | (ré)orientation, transition et (ré)insertion professionnelle

Objectifs et déroulement

Evaluer et accompagner vers la (re)qualification professionnelle.

Une mesure en 2 phases sur 10 mois

La première phase de l'accompagnement de Certis consiste en une évaluation globale et multiaxiale de la situation de chaque bénéficiaire. Cette évaluation précède, dans tous les cas, toute validation de projet de formation et/ou professionnel et sa mise en place subséquente. L'évaluation réalisée vise à clarifier la situation personnelle et familiale, les trajectoires de vie, scolaire et professionnelle (bilan de compétences), le volet santé (éventuelles limitations), les ressources et les capacités (personnelles, scolaires), ainsi que la situation d'endettement. Les intérêts professionnels sont aussi vérifiés et validés (STRONG, MBTI).

Ce diagnostic est ensuite mis en relation avec les besoins et les exigences du marché de l'emploi et les perspectives professionnelles susceptibles d'offrir de réelles chances de (ré) insertion durable dans le temps.

La deuxième phase de la mesure, suite à la validation du projet, consistera à sécuriser, consolider et construire concrètement le projet selon les besoins individuels: élaboration d'un plan de formation *étape par étape*, remise à niveau (compétences de base), réalisation de stages, recherche de place d'apprentissages ou d'une admission à un programme de formation, etc.

L'évaluation réalisée permettra d'envisager un projet qui soit en pleine adéquation avec la situation du bénéficiaire, de même que lui permettre de s'engager de façon optimale dans la construction de son projet et en assurer son aboutissement.

L'évaluation réalisée permettra d'envisager l'une de ces deux voies :

1. **Un projet de qualification professionnelle (formation qualifiante ou certifiante),** qui soit en phase avec les capacités ou les limitations de la personne, mais aussi avec les attentes du marché de l'emploi. En fonction de la cible définie (exigences de formation, critères d'accessibilité et ressources de la personne) la formation à engager pourra se dérouler à travers l'un ou l'autre de ces cursus : formation dite « classique » (AFP, CFC) ; dispositif de formation pour adultes (AFP, CFC, VAE, article 32) ou formation certifiante (« courte »).
2. **Un projet « alternatif »** lorsque la mise en lumière de certains freins ou limitations ne permet pas de s'engager (temporairement ou durablement) vers une qualification professionnelle ou un retour en emploi, CERTIS initie et coordonne, à travers un travail de réseau, l'orientation et l'accompagnement des personnes vers une prise en charge spécialisée ou adaptée (médicale ou paramédicale).

Avec le soutien du DCS REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POST TENEBRAS LUX

Du temps

pour se préparer

En parallèle au suivi individuel, des activités collectives de soutien

- Socialisation
- (Re)mobilisation
- Reprise de confiance en soi
- Ateliers thématiques
- Activités de groupe axées sur le mieux-être et le sport

"J'ai été écoutée et surtout comprise."
– Kalisa**

*Pour les personnes ne bénéficiant pas d'un soutien financier de l'Hospice général, veuillez vous adresser directement à CERTIS.

www.certis-geneve.ch

certis | (ré)orientation, transition et (ré)insertion professionnelle

Volée 11 | Programme 2025-26
Mesure sur 10 mois, dès octobre 2025

comment y voir plus clair ?

Porter un regard neuf

démêler les fils et lever les doutes sur votre ou une situation

Poser les bonnes questions

prendre des décisions éclairées pour aller dans la bonne direction

Vérifier la pertinence d'un projet

quel qu'il soit – professionnel ou de formation qualifiante – AFP / CFC ou certifiante, ainsi que sa faisabilité dans le temps

Vérifier ou écarter d'éventuels freins

par exemple des problématiques de santé – qui pourraient restreindre ou empêcher la construction et l'aboutissement d'un projet

Clarifier et définir une cible

professionnelle ou de formation – en phase avec les capacités ou limitations, qu'elles soient en lien avec la santé ou non

Être orienté, guidé, soutenu

et encouragé à travers toutes les étapes de la mise sur pied d'un projet: de l'orientation, jusqu'à sa concrétisation

Oser y croire

vous (re)mobiliser et vous (ré)engager, sereinement et à votre rythme, dans un projet qui fasse sens pour vous

Du temps

pour consolider, explorer, construire un projet qui dure dans le temps

- Remise à niveau des compétences de base
- Stages – d'orientation, de découverte, professionnel
- Préparation à l'entrée en formation et suivi
- Des besoins particuliers? Un projet adapté, construit à son rythme

"J'ai tracé mon chemin pas à pas et j'ai persévéré."– Claire**

*Pour les personnes ne bénéficiant pas d'un soutien financier de l'Hospice général, veuillez vous adresser directement à CERTIS.

www.certis-geneve.ch

certis | (ré)orientation, transition et (ré)insertion professionnelle

Volée 11 | Programme 2025-26
Mesure sur 10 mois, dès octobre 2025

Qui sommes-nous ?

EXPÉRIENCE

Orientation, évaluation, conseil et accompagnement pour tout projet de (ré)orientation, (ré)insertion et reconversion professionnelle, ainsi que dans le cadre d'interventions précoces et de réadaptation professionnelle. Depuis 2015 pour l'Hospice Général.

EXPERTISE

Quel que soit le projet, imaginé ou souhaité, il est toujours précédé d'une analyse multiaxiale de la situation : sphères personnelle et familiale, santé, trajectoires personnelle et professionnelle, parcours scolaire, logement, endettement.

HUMANISME

A travers un accompagnement sur mesure, CERTIS met en place les conditions de reprise de confiance, (re)mobiliation et (ré) appropriation de son parcours de vie et professionnel.

Répondre aux besoins particuliers et accompagner vers un projet adapté.

Marc Salzmann

Fondateur et Co-directeur

M. Sc., Université de Montréal en service social
CAS en formation des adultes
CAS en sylvothérapie
Certifié STRONG et MBTI

Évaluation, orientation professionnelle, positionnement professionnel et de formation, accompagnement individuel

Christine Doré Salzmann

Co-directrice

M. Sc., Université de Montréal en service social
B. Sc., Université de Montréal en psychologie
CAS en santé mentale
BFFA – Brevet fédéral de formatrice d'adultes

Ingénierie et coordination des programmes, évaluation, animation de groupe, accompagnement individuel

Pour toutes questions concernant les autres prestations de CERTIS et la Mesure CERTIS – contactez-nous au 078 644 48 67

Pour les modalités d'inscription, vous adresser à votre référent HG

"Je ne dois plus avoir peur (...) j'étais renfermée, fermée... je me suis ouverte."
– Maria**

**Prénoms fictifs

*Pour les personnes ne bénéficiant pas d'un soutien financier de l'Hospice général, veuillez vous adresser directement à CERTIS.

www.certis-geneve.ch

certis | (ré)orientation, transition et (ré)insertion professionnelle